

COMMUNE de MIRANDE

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE du 07 Décembre 2015

L'an deux mille quinze, le 07 décembre à 20 h 30, le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire sur la convocation régulière du 1^{er} décembre 2015, sous la présidence de Monsieur Pierre BEAUDRAN, Maire.

ETAIENT PRESENTS : MM. BEAUDRAN, FANTON, Mme DOUAT, M. DARROUX, Mme LACOSTE, M. FORMENT, Mme CHABBERT, M. COUSTAU-GUILHOU, Mme DEGERS, MM. FORGUES, CORTADE, Mme LASSERRE-GROSJEAN, MM. BARBARA. LARAN, Mme ESQUIROL, M. WIART, MM. DESSEZ, Mme DAL LAGO, M. CHANTAL, Mme LUBAS, M. PUGNETTI.

ETAIENT ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION : Mme PICCIN à M. FORGUES, M. LAVOT à M. DARROUX, Mme ABADIE à Mme. LACOSTE, Mme REGIS à Mme DOUAT, Mme ORTHOLAN à M. COUSTAU-GUILHOU.

ETAIENT ABSENTS EXCUSES : M. LOUMAGNE.

Mme Cécile ESQUIROL est élue secrétaire de séance

OBJET : AUTORISATION AU MAIRE DE SIGNER LE MARCHE DU PLU.

M. Le Maire Adjoint rappelle à l'assemblée que dans le cadre de la révision du PLU, un appel public à la concurrence a été lancé le 28 juillet 2015. La Commission chargée de l'ouverture des offres s'est réunie le 07 Octobre 2015. Suite à l'analyse des offres par les services de l'Etat, la Commission s'est à nouveau réunie le 26 Novembre 2015 pour attribution du marché.

Après analyse des critères concernant la pertinence et la qualité méthodologique proposée, en particulier les expériences du bureau d'études dans les missions similaires, l'étendue et la qualité des moyens humains et matériels dédiés au marché dont la sécurité juridique proposée par les entreprises et le prix de la mission, la Commission a décidé de retenir le Bureau d'Etudes présentant le meilleur rapport/qualité/prix à savoir le Bureau d'Etudes CITADIA CONSEIL basé à MONTAUBAN pour la partie urbanisme, économie et aménagement en collaboration avec le Bureau d'Etudes EVEN CONSEIL pour la partie expertise et évaluation environnementale, agriculture et paysage pour un montant de 40 350 €.H.T.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu son Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés :

- Autorise M. Le Maire ou un Adjoint à signer le marché avec le bureau d'études retenu par la Commission d'Appel d'Offres, à savoir : Bureau d'Etudes CITADIA CONSEIL sis à MONTAUBAN pour la partie urbanisme, économie et aménagement en collaboration avec le bureau d'études EVEN CONSEIL sis à BORDEAUX pour la partie expertise et évaluation environnementale, agriculture et paysage pour un montant de 40 350 €.H.T. (Quarante mille trois cent cinquante euros)

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de PAU, 50 Cours Lyautéy – Villa Noullobos dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Tous les membres présents ont signé

Extrait certifié conforme.
Fait à MIRANDE, le 08 décembre 2015
Le Maire,

AFFICHE LE 09 DEC. 2015



P. BEAUDRAN